



Les Archers de Kervignac ont le plaisir de vous convier au

CONCOURS nocturne « tir à 18m »

**Qu'ils organisent le 9 octobre 2026 au profit de
la lutte contre le cancer du sein**

1 seul départ / 2 x 18 m, sélectif pour le championnat de France

Lieu : Complexe sportif de Kervignac, salle N°1 (Adresse : Allée des sports, 56700 Kervignac / coordonnées GPS : X : 47.76667 Y : -3.23333)

Programme : 14 cibles (56 places), 1 départ

	Ouverture du greffe	Inspection du matériel	Entrainement (3 volées)	Début des tirs
1 Départ	18h45	19h30	19h45	20h05

Résultats et podiums vers 23h00, suivi d'un verre de l'amitié

Catégories et blasons :

Arcs nus :

U18 (U15 et U18) Blason diam. 60cm
Scratch (U21 à S3) Blason diam. 40cm

Arcs classiques :

U11 Blason diam. 80cm
U13 et U15 Blason diam. 60cm
U18 à S3 Blason diam. 40cm

Arc à poulies :

U15 (U13 et U15) Blason trispot triangulaire diam. 40cm
U18 à S3 Blason trispot triangulaire diam. 40cm

Possibilité de tirer sur blason trispot
(type Végas pour l'occasion) si le choix
est clairement annoncé à l'inscription.



Récompenses : Aux trois premiers de chaque catégorie individuelle, et à la première équipe de chaque catégorie d'équipe.

Tarif unique de 10 € dont 5 € seront reversés à Nost'n Roz, association locale de lutte contre le cancer du sein

Page FB de l'association Nost'en Roz: <https://www.facebook.com/profile.php?id=100086719784386>

Inscriptions : uniquement sur inscript'arc avant le 3 octobre 2027

<https://kervignac-salle.inscriptarc.fr/>

Règlement au passage greffe CB/espèce et chèque (libellé à l'ordre des Archers de Kervignac).

Licence FFTA à jour avec photo ou pièce d'identité obligatoire.

Tenue conforme au règlement ou rose pour l'occasion et chaussures de sport obligatoires.

Sur place : buvette, sandwichs (**commande à l'inscription et paiement au passage au greffe**) et gâteaux.

